



LE ROYAL VELOURS

présente

L'ABOLITION DES PRIVILÈGES

D'après *L'Abolition des Privilèges* de **Bertrand Guillot** - Edition Les Avrils

Adaptation et mise en scène **Hugues Duchêne**

Avec **Maxime Pambet**

FRANCESCA MAGNI
RELATIONS PRESSE ET COMMUNICATION

Francesca Magni • 06 12 57 18 64 • francesca@francescamagni.com

Alexis Louet • 06 19 51 26 28

www.francescamagni.com



REVUE DE PRESSE

**La Rose des Vents - Scène nationale
Salle Masqueliez**

167 Rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve-d'Ascq (59)

[création] 14 mars 2024, 19h

le 15 mars 2024, 20h et le 16 mars 2024, 18h

Théâtre 13 - Bibliothèque

(métro 14 - Bibliothèque François Mitterrand)

30 rue du Chevaleret, 75013 Paris (75)

[générale de presse] 20 mars 2024, 20h

du lundi au vendredi, 20h et le samedi, 18h

Théâtre du Train Bleu - salle de la MAIF

Festival off d'Avignon

40 rue Paul Sain, 84000 Avignon (84)

03 au 21 juillet 2024

15h50 (retour intramuros 17h55)

L'ABOLITION DES PRIVILÈGES

CALENDRIER

2023-2024

26 février > 05 mars 2024 - Résidence de création

06 > 13 mars 2024 - Résidence - La Rose des Vents - SN de Villeneuve d'Ascq (salle Masqueliez) (59)

La Rose des Vents - Scène nationale - salle Masqueliez

167 Rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve-d'Ascq (59)

14 mars 2024, 19h [création & générale de presse] • 15 mars 2024, 20h • 16 mars 2024, 18h

Théâtre 13 - Bibliothèque (métro 14 - Bibliothèque François Mitterrand)

30 rue du Chevaleret, 75013 Paris (75)

20 mars 2024, 20h [générale de presse] • 21 et 22 mars 2024, 20h • 23 mars 2024, 18h • 24 mars 2024, relâche • 25 au 29 mars 2024, 20h • 30 mars 2024, 18h

Tournée décentralisée

11 avril 2024 - Salle communale - Houplines (59) / La Rose des Vents Les Belles Sorties

12 avril 2024 - Salle communale - Annœulin (59) / La Rose des Vents Les Belles Sorties

13 avril 2024 - Salle communale - Marquette lez Lille (59) / La Rose des Vents Les Belles Sorties

18 avril 2024 - Lezennes (59) / La Rose des Vents Les Belles Sorties

19 avril 2024 - Salle communautaire - Mézières-sur-Oise (02) / Maison de la culture d'Amiens

31 mai 2024 - Salle communale - Erquinghem (59) / La Rose des Vents Les Belles Sorties

01 juin 2024 - Salle communale - Neuville en Ferrain (59) / La Rose des Vents Les Belles Sorties

27 juin 2024 - Festival de Malaz (74)

03 au 21 juillet 2024 - Festival off d'Avignon - Théâtre du Train Bleu (84)

Tournée 2024-2025 : en cours de construction (Noyon, Les Célestins, Le Phénix, La Maison de la Culture d'Amiens, Angoulême,...)

Durée **1h15**

DISTRIBUTION

D'après *L'Abolition des Privilèges* de **Bertrand Guillot** © Groupe Delcourt, Les Avrils – 2022

Adaptation et mise en scène **Hugues Duchêne**

Avec **Maxime Pambet**

Régie son, lumière, générale **Jérémie Dubois** Collaboration artistique et création vidéo **Pierre Martin**

Oriol Scénographie Julie Camus Voix off **Lisa Hours** Administration, production **Les singulières - Léa**

Serror, Mathis Leroux et Audrey Camberlin Diffusion **Les singulières et Acmé** Relations presse

Francesca Magni

CRÉDITS

Production Le Royal Velours • **Coproduction** La Rose des Vents - Scène nationale de Villeneuve d'Ascq (59), La Maison de la Culture d'Amiens (80), Le Phénix, Scène nationale de Valenciennes (59) • **Le Royal Velours bénéficie du soutien** de la Région Hauts-de-France et de la DRAC Hauts de France pour **la création** de *L'abolition des privilèges* et de la Ville de Paris pour sa **diffusion** au Théâtre 13 - Paris • **Accueil en résidence** Maison de la culture d'Amiens (80), Théâtre 13 - Paris (75), Théâtre du Nord - Centre Dramatique National Lille Tourcoing Hauts de France (59), La Rose des Vents - Scène nationale de Villeneuve d'Ascq (59).

Liste presse

Le 14 mars

Marie-Céline Nivière / L'œil d'Olivier

Le 20 mars

Laurent Schteiner / Sur les Planches
Isabelle Levy / Coup de Théâtre
Evelyne Selles / Radio Fréquence Protestante
Brigitte Corrigou / La revue du spectacle
Vincent Bouquet / Sceneweb
Cédric Enjalbert / Philosophie Magazine
Ilinca Negulesco / Le Masque et la plume, France Inter
Sylvie Boursier / Un fauteuil pour l'orchestre
Jacky Bornet / France Television
Anaïs Heluin / Politis
Gilles Renault / Libération
Pascal Verdeau / Culture Tops
Joëlle Gayot / Le Monde
Patrick Adler / Tatouvu
Isabelle Barbéris / Marianne

Le 21 mars

Micheline Rousselet / Culture SNES,
Baudouin Eschapasse / Le Point
Sybil Girault / Artiphil
Philippe Person / Froggy's Delight
Gérald Rossi / L'Humanité
Christophe Barbier / BFM TV
Emmanuelle Bouchez / Télérama

Le 22 mars

Véronique Hotte / Hotello

Le 23 mars

Dany Toubiana / La souriscène
Emmanuelle Saulnier Cassia / Actu-Juridique
Nedjma Van Egmond / L'OBS
Anne-Laure Thumerel / Détectives sauvages

Le 25 mars

Yetty Hagendorf / Historia

Le 30 mars

Aurélien Martinez / Têtu
Laurence Péan / La Croix

Interviews

Théâtral Magazine / Interview d'Hugues Duchêne par Nedjma Van Egmond le 16 janvier 2024. Parution dans le numéro de mars – avril 2024.

Artiphil.com / Interview téléphonique d'Hugues Duchêne par Sybil Girault à 13h le 26 mars 2024. Attente date de mise en ligne.

à partir du
14
Mars

L'ABOLITION DES PRIVILÈGES

Théâtre 13 - Paris
Et tournée

Hugues Duchêne Au cœur de la Révolution

Il a exploré le premier quinquennat d'Emmanuel Macron au fil d'une ébouriffante saga contemporaine. L'auteur metteur en scène adapte aujourd'hui le roman *L'Abolition des privilèges*. Le solo qu'il orchestre revient sur la nuit du 4 août 1789 et résonne avec l'époque.

Théâtral magazine : Comment êtes-vous venu à vous pencher sur cet épisode de la Révolution Française qui vit l'Assemblée Nationale voter l'abolition des privilèges de la Noblesse, du Clergé, et des Provinces...

Hugues Duchêne : Le romancier Bertrand Guillot est venu voir ma précédente pièce et m'a offert son roman, écrit à partir de lettres et d'articles de journaux. J'y ai très vite vu un spectacle. Il y a une unicité de lieu, de temps, d'action, avec un bouleversement majeur. La première partie est consacrée à cette nuit. La deuxième partie évoquera la période qui précède et celle qui suit cette fameuse nuit, et notamment l'écho que ça peut avoir aujourd'hui.

En quoi ce moment résonne-t-il avec notre époque ?

Dans les deux cas, il s'agit d'une société bloquée par le besoin de refonte du système. Autrefois l'Ancien Régime, aujourd'hui le carbone. Le mot "privilège" revient beaucoup dans le lexique politique actuel. Vous remarquerez que le privilégié c'est toujours l'autre. Je me demande beaucoup, s'il y avait une nuit du 4

août 1789 aujourd'hui, quels privilèges il faudrait abolir. Pour moi, la question carbone est essentielle, pour d'autres les privilèges sont blancs, masculins, pour d'autres encore, les privilégiés sont les cheminots ou les réfugiés sous OQTF qu'on n'a pas renvoyés dans leur pays...

A l'intérieur-même de la pièce, il faut mettre les pieds dans le plat. Il ne s'agit pas de faire l'œuvre la plus consensuelle. Des débats ont même lieu entre l'acteur et le metteur en scène, qui figureront peut-être dans le spectacle.

Maxime Pambet portera le texte seul en scène et incarnera des dizaines de personnages. Une performance !

Le spectacle précédent était un marathon, celui-là est plus un sprint. Dans un dispositif quadrifrontal, le public découvrira cet acteur incroyable, technique, robuste et qui maîtrise parfaitement les accents, ce qui est important : dans le Tiers Etat, il y avait des médecins, des avocats, mais aussi des gens venus de l'extérieur de Paris.

En quoi la réalité vous semble-t-elle plus passionnante que la



fiction pure ?

J'aime que ce qui est raconté sur le plateau contienne une sorte de réalité, c'est ce qui m'intéresse. **Je ne suis pas de la génération qui pense que le théâtre peut changer le monde, mais il y a la possibilité de dire sur un plateau des choses qu'on ne dit pas sur les réseaux sociaux** ou dans nos interactions. Il y a pour moi une primauté de ce qui est dit sur ce qui est montré. Ce qui s'est passé cette nuit-là, on ne l'avait pas vu venir, ça a surgi comme l'éruption du Vésuve et ça me semble porteur, joyeux. C'est aussi une façon de dire : "Ne perdons pas espoir, il y aura encore des changements ! Lesquels ? On verra..."

Propos recueillis par
Nedjma Van Egmond

■ *L'Abolition des Privilèges*, d'après le roman de Bertrand Guillot, adaptation et mise en scène Hugues Duchêne, avec Maxime Pambet. Du 14 au 16/03 La Rose des Vents à Villeneuve d'Ascq. Du 20 au 30/03 Théâtre 13 à Paris. Tournée d'avril à juin. Festival Off d'Avignon du 3 au 21/07

Le Monde

Lundi 25 mars 2024

CULTURE · THÉÂTRE

Au Théâtre 13, à Paris, Hugues Duchêne et Maxime Pambet revisitent l'histoire de France, de 1774 à 1789

Le metteur en scène et le comédien proposent un spectacle jubilatoire d'après le roman de Bertrand Guillot, « L'Abolition des privilèges ».

Par Joëlle Gayot

Publié aujourd'hui à 18h30 · 🕒 Lecture 2 min.



Maxime Pambet dans « L'Abolition des privilèges », spectacle mis en scène par Hugues Duchêne, au Théâtre 13 (Bibliothèque), à Paris, le 20 mars 2024. BLOKAUS808

Avant que ne débute *L'Abolition des privilèges*, spectacle jubilatoire mis en scène par Hugues Duchêne au Théâtre 13, à Paris, l'artiste remplit de mousseux les coupes de certains spectateurs. Toujours les mêmes. Les bulles coulent à flots, leur ruissellement est continu. Ruissellement. Un drôle de mot qui abrite aujourd'hui un concept économique selon lequel il ne faut pas trop taxer les riches au motif que leur richesse profite aussi au reste de la société. Ce concept s'inscrit à l'opposé des résolutions prises, la nuit du 4 août 1789, par les députés

de l'Assemblée nationale réunis à Versailles. Face à une France qui crie famine et après des heures de discussions enflammées, le clergé, la noblesse et le tiers état adoptent un principe révolutionnaire : l'universalité de l'impôt. C'est ce rappel historique qu'opère, entre autres, cette épatante représentation.

Après avoir traqué les aléas de la politique contemporaine en déployant une fresque mi-fictive mi-documentaire de six heures sur la campagne présidentielle d'Emmanuel Macron (*Je m'en vais mais l'Etat demeure*), Hugues Duchêne explore cette fois l'histoire de France, revue et réécrite par Bertrand Guillot, auteur du roman *L'Abolition des privilèges* (Les Avrils, 2022).

Dans un dispositif quadri frontal, plaçant la scène au centre des regards, l'artiste adapte les deux premières parties du livre. Soit la nuit du 4 août 1789 qui voit les privilèges (des provinces, des villes ou des corporations) démantelés les uns après les autres. Puis les quinze années qui ont précédé cette nuit mémorable jusqu'à accoucher de sa tenue et provoquer son contenu.

Trou normand dramaturgique

Entre ces deux temporalités, la première s'attardant sur le décompte minuté des discours, la seconde déroulant en accéléré, et parfois même en abrégé, les événements marquants de 1774 à 1789, Hugues Duchêne impose une rupture géniale que personne ne voit arriver. Une sorte de trou normand dramaturgique au cours duquel il rejoint le comédien (Maxime Pambet) sur le plateau pour glisser un peu de sa vie à lui dans le récit historique et immiscer des sujets du XXI^e siècle (féminisme, patriarcat ou wokisme) au cœur des préoccupations du XVIII^e siècle.

Cette irruption hilarante (on y apprend comment Hugues Duchêne se « *contracepte* ») est surtout l'occasion de comprendre à quel point l'histoire brasse encore et toujours les mêmes rapports dominant-dominé, à cette différence près (mais qui n'est pas anecdotique) que velléités d'oppression et désirs d'émancipation se déplacent au fil des siècles.

Maxime Pambet, quant à lui, arpente les travées de l'arène théâtrale, endossant d'un simple changement de voix ou de posture, les paroles de quelques-uns des députés. Le duc de Noailles, qui donne le coup d'envoi à l'abolition des privilèges, est vite rejoint par les évêques, les paysans, les chasseurs ou les commerçants. Bref, des plus puissants aux moins nantis, tous se délestent à qui mieux mieux de leurs prérogatives.

En détricotant son maillage économique et législatif, « l'Ancien Régime » se saborde en beauté. Un instant de grâce qui relève, en vérité, d'un coup de génie, la noblesse n'ayant consenti à l'abandon de ses droits féodaux que parce qu'elle était ivre du vin que le tiers état venait de lui faire boire à outrance. A malin, malin et demi. On comprend mieux pourquoi l'incomparable et facétieux Hugues Duchêne servait de l'alcool à certaines personnes du public : celles-ci occupaient, sans le savoir, la place desdits nobles.

Joëlle Gayot

Marianne

Ça change de Stéphane Bern...

M Quasi seul en scène et nuit du 4 août : "L'Abolition des privilèges", le grand retour de Hugues Duchêne

Mardi 26 mars 2024

Après le marathon (Je m'en vais mais l'État demeure, spectacle sur le premier mandat d'Emmanuel Macron sous forme de narration collective), place au sprint et au seul en scène (ou presque), avec L'Abolition des privilèges. Le titre du dernier spectacle d'Hugues Duchêne reprend celui du court roman de Bertrand Guillot, qui se trouve ici adapté à la scène, en jouant la carte du stand-up historique.

La forme change, mais d'un spectacle à l'autre – et donc de Je m'en vais mais l'État demeure à L'Abolition des privilèges –, on reste dans l'énergie de la chronique politique, qui tente de conjuguer chaos des événements et nécessité de trouver un sens à l'histoire. Féru de sciences politiques, d'histoire et de disputation, art noble du débat et de la joute idéologique, le jeune metteur en scène passe son bâton de parole au comédien Maxime Pambet – tout en débarquant de temps à autre sur scène.

Propulsé sur la scène, ce dernier endosse plusieurs des rôles marquants de la Nuit du 4 août 1789 : précipité d'Histoire de France qui vit l'Assemblée nationale, réunie à l'Hôtel des Menus-Plaisirs du roi, décider en quelques heures de la fin des privilèges de l'Ancien Régime – ce « monde d'avant » de jadis.

Dans un quadrifrontal aux multiples clins d'œil, du match de boxe à la sottie médiévale, Maxime Pambet nous fait cadeau de quelques morceaux de bravoure et eaux-fortes pittoresques : teints poudrés valsant avec le chapeau rond du député breton, mines patelines du Haut-Clergé, sans compter le complotiste du tableau qui voit des protestants partout... L'histoire est décidément quelque chose de campé : une histoire des idées, certes, mais aussi une histoire de corps et de gestes.

La nuit du 4 août, c'est un peu l'antipode de la Terreur : c'est l'utopie concrète de voix divergentes qui réussissent à se tresser ; c'est la force centripète de la communion dans l'enthousiasme, qui s'oppose à la dispersion tragique de Quatrevingt-treize. Le tableau d'époque fait alliance avec quelques impromptus anachroniques évoquant notre présent, tout aussi convulsé et aveugle.

Il y aura donc débat – délibérément lunaire, et volontairement anachronique, donc – entre un Pambet partisan de la révolution sociétale (abolition du patriarcat et révolution #MeToo avant tout !), face un Duchêne tirant une carte plus politique (redistribution des richesses et taxation du capital, c'est la base !).

Abordant la question de la contraception masculine, les deux garçons affichent un certain désarroi, et une impuissance comique à répondre à l'appel de l'histoire. Quand la grande Histoire se trouve mêlée à une histoire de bourses, ne reste-t-on pas dans les menus plaisirs ? Ce spectacle n'est pas un livre des solutions. C'est un échauffement qui ne se la joue pas. Pour que ça change, pour que la politique soit là, en jeu : parmi nous, avec nous, et en nous.

Isabelle Barbéris

Le Point

Mercredi 10 avril

Culture

Cinq spectacles à ne pas rater en avril

Que voir au théâtre ce mois-ci ? Une reconstitution historique, une tragédie classique, un merveilleux biopic, un drame classique ou un show musical.

Par Baudouin Eschapasse, Christophe Ono-dit-Biot et Valérie Marin La Meslée

Publié le 10/04/2024 à 16h00

Plein feu sur la Nuit du 4 août

Quoi de plus spectaculaire qu'une révolution en train de se faire ? Huit ans après l'enthousiasmant *Ça ira (1) Fin de Louis* de Joël Pommerat... Hugues Duchêne nous offre de revivre un épisode majeur de 1789 en adaptant pour le théâtre le roman de Bertrand Guillot : *L'Abolition des privilèges (Les Avrils)*. Cet ouvrage reconstituait habilement la folle « Nuit du 4 août » où, réunis à Versailles dans un modeste entrepôt, les membres de la jeune Assemblée nationale mirent à bas l'Ancien Régime. La pièce qui en est tirée restitue tout aussi ingénieusement l'événement. Le dispositif scénique (quadrifrontal) permet ainsi de distribuer le public dans des tribunes qui rappellent les trois États de cette société de classe. Petit conseil : choisissez les sièges sur scène. Noblesse oblige, vous vous y verrez offrir un verre de vin. Sur le plateau, le fougueux Maxime Pambet incarne une dizaine de personnages avec brio. Tour à tour Adrien Duquesnoy, Joseph Delaville Le Roulx, Pierre-François Lepoutre, Isaac Le Chapelier, Jean-Jacques Duval d'Eprémèsnil, Guy-Jean-Baptiste Target, mais aussi Louis Marie Antoine de Noailles, Armand du Plessis, Guy Le Guen de Kerangal, Anne-Louis-Henri de La Fare, ou encore Jean-Baptiste de Lubersac, le jeune comédien redonne vie à ces personnages qui contribuèrent à infléchir le cours de l'histoire. Après *Je m'en vais mais l'État demeure*, fresque politique à l'humour mordant sur le premier quinquennat d'Emmanuel Macron, Hugues Duchêne signe là une magistrale leçon de théâtre.

Baudouin Eschapasse



Émission « Le Manteau d'Arlequin » du mardi 25 mars de 13h45 à 14h sur Fréquence protestante, critique d'Evelyne Selles-Fischer, de 0:0 à 7:20

25 **L'ABOLITION DES PRIVILÈGES, ADAPTATION DU ROMAN HISTORIQUE**
MAR **ÉPONYME DE BERTRAND GUILLOT / LISBETH'S**

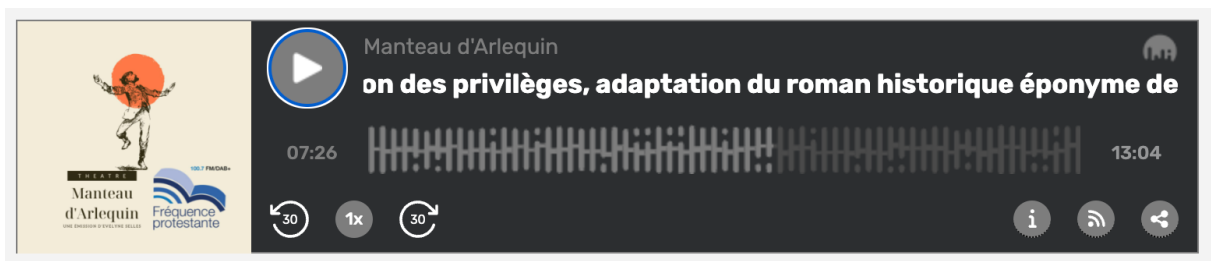
🕒 13h45 - 14h00

Animateur Selles-Fischer Evelyne

Émission Le manteau d'Arlequin

RÉSUMÉ DE L'ÉMISSION

- L'Abolition des privilèges, adaptation du roman historique éponyme de Bertrand Guillot , mise en scène Hugues Duchêne avec Maxime Pambet, théâtre 13-bibliothèque, 25 au 29 mars, 20h, 30 mars, 18h. 01 45 88 62 22 . Du 3 au 21 juillet au Festival off d'Avignon, théâtre du Train Bleu.
- Lisbeth's de Fabrice Melquiot, conception et adaptation Valentin Rossier jusqu'au 11 mai, du mercredi au samedi 19 heures à la Manufacture des Abbesses 01 42 33 42 03



L'ŒIL D'OLIVIER

chroniques culturelles et rencontres artistiques

CRITIQUES

On vote avec joie pour L'Abolition des privilèges



© Blokaus

La nouvelle création de la Cie Le Royal Velours, adaptée du roman de Bertrand Guillot, remet au jour un épisode clé de la Révolution française.

Mardi 19 mars 2024

C'est dans la salle des fêtes Raoul Masqueliez que la Scène nationale de Villeneuve-d'Ascq, en travaux actuellement, accueille la nouvelle création d'Hugues Duchêne. Celle-ci nous replonge dans la nuit du 4 août 1789, date qui marqua dans l'institution l'abolition des privilèges de l'Ancien Régime. Après la prise de la Bastille en juillet, la révolution en marche venait de tourner une page au livre de notre histoire nationale pour en écrire une nouvelle, pleine de promesses. Pas besoin de réviser ses vieux manuels d'histoire pour savourer ce récit palpitant !

« La Révolution française est un creuset dans lequel il y a toute l'histoire de France depuis ses origines. » (Max Gallo)

Tel un chroniqueur de l'époque, d'une plume alerte et pleine d'humour, Bertrand Guillot raconte comment une poignée d'hommes — car les femmes, à l'époque, n'avaient pas droit au chapitre — ont réussi, en une nuit et malgré l'absence des ténors de la politique comme Mirabeau ou l'Abbé Sieyès, a fait basculer la société. Rien de plus théâtral que cette Révolution française, avec ses débats et ses rebondissements, et Hugues Duchêne l'a très bien compris. Tout comme avant lui, d'autres comme Robert Hossein (Danton et Robespierre) où Joël Pommerat (Ça ira (1) Fin de Louis). Après son marathon, plus ou moins controversé, Je m'en vais mais l'État demeure, le jeune metteur en scène, issu de l'émergence, nous propose « un sprint » haletant mené brillamment par Maxime Pambet.

Dès que vous entrez dans la salle, prenez bien garde où vous aller vous asseoir ! Les chaises sont disposées en quadrifrontal. Donc, c'est clair, il y aura une partie pour le clergé, une autre pour la noblesse et deux autres pour le Tiers-État. Comme le jeune metteur en scène possède un sens de l'humour délicieux, il a concocté un petit accueil pour ceux qui, sans le savoir, auront le privilège d'être chez les nobles. Passé ce détail aussi gaguesque que révélateur, le processus scénique intègre le spectateur, le transformant en député.

Solo pour un comédien virtuose

Le spectacle démarre avec la projection en vidéo, tournée en selfie depuis son portable, du comédien. Il est le jeune député Duquesnoy, en route vers la salle des États Généraux, déballant ses impressions. Puis, il entre et s'installe à son banc... Dans un mouvement perpétuel, égrenant les heures, il se glisse dans la peau de tous ces orateurs ou se transforme en narrateur. Nous sommes captivés. Puis, Hugues Duchêne s'immisce sur scène. Dans une sorte de mise en abîme, le metteur en scène interroge son comédien sur les inspirations où influences qui l'ont aidé pour aborder tel personnage ou tel sentiment. Ce procédé lui permet, sans être didactique, de faire entrer notre monde moderne dans le débat ! C'est court mais suffisant pour que l'on mesure toute la pertinence de son propos. Puis Maxime Pambet nous fait revenir à nos chers députés, à cette fameuse nuit, mais aussi à l'avant et à l'après.

Créée à La Rose des vents de Villeneuve-d'Ascq, la pièce passera par le Théâtre 13 avant d'entamer une grande tournée dans le Nord et pour se poser au Théâtre du Train Bleu pour le Off d'Avignon. Ce précis qui permet de comprendre notre histoire politique, laquelle, depuis la Révolution, n'arrête pas de bégayer, réinventant sans cesse d'autres privilèges. C'est superbe !

Marie-Céline Nivière



AVIGNON 2024

●Off 2024● "L'Abolition des privilèges" Un seul en scène étonnant éclairant l'Histoire à la lumière des événements modernes

"L'Abolition des privilèges" est un roman historique écrit par Bertrand Gillot et divisé en trois parties. La première relatant la nuit fulgurante du 4 août 1789 qui vit les députés de la jeune Assemblée Nationale rédiger, puis voter un décret abolissant les privilèges de la Noblesse, du Clergé, puis des Provinces. La deuxième qui retourne 15 ans en arrière et relate l'effondrement de l'Ancien Régime entre 1774 et 1789. Enfin, la troisième, une leçon de politique qui conte les jours, les semaines, les mois qui ont suivi la nuit du 15 août.

Mercredi 27 mars 2024

Ça n'a pas dû être une mince affaire pour Hugues Duchêne de la compagnie Le Royal Velours de réduire les 280 pages de ce roman historique à une heure trente de spectacle, ni de faire transparaître ce qui constitue les propos essentiels de ce dernier... Pourtant, il s'en est emparé, emporté par sa passion pour la politique dès son adolescence.

Mais à qui faudrait-il donner la parole en priorité dans cette adaptation ? Au jeune Talleyrand, aux députés Duquesnoy, Delaville, Noailles, Le Chapelier ou encore Le Guen de Kerangal ? Ou un minima à chacun d'entre eux ?

Et quelle forme donner à tout cela ? Quelle scénographie ? Par quel biais bâtir la dramaturgie ? Autant de questions qui sont celles auxquelles doivent se confronter nécessairement un metteur en scène digne de ce nom. Démarche bien titanesque que d'adapter, en règle générale, un roman au théâtre. Qui plus est, un roman historique. Mais il semblerait que rien ne retienne Hugues Duchêne dans sa fougue créatrice.

"Si mon spectacle "Je m'en vais, mais l'État demeure" a été un sprint du point de vue de l'élocution, celle de "l'Abolition des privilèges" sera un marathon ! Parce qu'il faut donner le sentiment que l'Histoire s'est accélérée jusqu'à nos jours. Je cherchais un texte qui nous parlerait d'aujourd'hui et que je pourrais accommoder aux événements modernes", Hugues Duchêne.

Le jeune metteur en scène l'a trouvé ce roman, de façon pour le moins particulière. Ainsi vont parfois les choses de la création théâtrale, parfois quand on s'y attend le moins. Et il l'a dévoré, lui qui a rejoint le Mouvement des Jeunes Socialistes à 15 ans, réalisé des études de sciences politiques, mais qui se sont révélées vite incompatibles avec celles d'art dramatique qu'il convoitait. Alors, il opte pour le Conservatoire de Lille et intègre aussi la Comédie Française en tant qu'élève comédien.

Comme il le dit lui-même, "Mon but est d'être un peu comme Tintin"... Tintin scrutant la politique française. Ça, c'est ce qu'il proclamait à l'occasion de sa fresque politique de son avant-dernier spectacle dans lequel il convoquait le premier quinquennat d'Emmanuel Macron dans une saga contemporaine parfois controversée.

Mais alors ! Quid de son nouveau spectacle, retraçant cette fameuse nuit du 4 août 1789 qui décida de la suppression des privilèges féodaux, entre exactement dix-neuf heures et deux heures du matin ? À bien y regarder, le grand public ne l'a jamais vraiment su et seuls quelques historiens spécialistes et érudits pourraient l'évoquer. C'est le cas de Bertrand Guillot qui relate, dans son roman éponyme, avec humour et érudition, l'état de la France en cet été 1789, en déficit chronique, à bout de souffle, un État où les plus riches échappent à l'impôt, où le peuple est à bout de nerfs et réclame justice, mais sans rien voir venir...

Ce soir-là, au Théâtre 13/Bibliothèque, si nous n'avons pas eu le privilège de nous voir offrir une coupe de champagne avant le début du spectacle – à n'en point douter un clin d'œil hommage à l'ouvrage cocasse de Bertrand Gillot – pour nous être assises "à la mauvaise" place, celle du Tiers-État, (champagne réservé forcément à la noblesse), nous avons malgré tout assisté à une performance d'acteur très pétillante, elle aussi, emportée, hautement charismatique, voire exceptionnelle : celle de Maxime Pambet, qui endosse ici avec grande virtuosité une dizaine de rôles distincts.

Dès le début du spectacle, sur deux écrans dirigés vers les spectateurs placés en espace quadri-frontal, on découvre le comédien en jeune député Duquesnoy, se filmant en selfie, marchant d'un pas vif vers les États Généraux de Versailles et commentant de manière toute personnelle ses états d'âme et ses impressions toutes personnelles.

La trouvaille et l'effet produit sont originaux, car ils ancrent la chose théâtrale dans un présent qui sollicite le spectateur ainsi immédiatement interpellé dans son rôle.

Le processus créatif d'un comédien interprétant des multiples voix est de nos jours monnaie courante au théâtre. Encore faut-il en avoir la carrure et le talent... Ce soir-là, grâce à ces derniers que possède incontestablement Maxime Pambet, et grâce à l'imagination brillamment ciblée du comédien-metteur en scène, nous revivons, comme si nous y étions, cette Nuit du 4 août 1789.

La fougue des propos de Bertrand Gillot adaptée à la scène par Hugues Duchêne, le jeu virtuose du comédien Maxime Pambet et la scénographie de Julie Camus, aux décors joliment tapissés, proposent aux spectateurs du Théâtre 13/Bibliothèque une bien jolie facture théâtrale et un retour en arrière qui, à bien y regarder, a des allures d'un temps plutôt présent

"Ce qui est dans l'air du temps finit par s'incarner ! On sait pas... On sait pas... Mais tout arrive"

Pointant le bout de son nez à un moment du spectacle, tel un post Instagram ou une bulle imagée "Intelligemment artificielle", Hugues Duchêne intervient à un moment du spectacle, interrogeant son comédien sur les inspirations et autres échos qui peuvent être les siens, aujourd'hui, du point de vue de certains privilèges malheureusement toujours en place.

Ça peut dérouter ! Le spectateur s'interroge, perplexe, surpris, dérouté... D'aucuns pourraient y voir un espace dramaturgique aux intentions didactiques inutiles. Respectons-les.

Mais les lois créatrices et artistiques des metteurs en scène ont leurs raisons que rien ne supplante, pas même les avis hâtivement énoncés de certaines et certains critiques.

Ici, le public rit ou sourit, dans l'ensemble. Et s'il s'en abstient, c'est son choix le plus strict.

Brigitte Corrigou

Un Fauteuil pour L'Orchestre

L'abolition des privilèges, d'après Bertrand Guillot, mise en scène d'Hugues Duchêne, au Théâtre 13, Paris

Mar 25, 2024 | Commentaires fermés sur L'abolition des privilèges, d'après Bertrand Guillot, mise en scène d'Hugues Duchêne, au Théâtre 13, Paris

Lundi 25 mars 2024

« Je serai le président de la fin de tous les privilèges », François Hollande, janvier 2012.
« C'est une chance d'être Français, c'est un privilège », Nicolas Sarkozy, juin 2016
« Je mettrai définitivement fin aux privilèges migratoires exorbitants des algériens », Éric Zemmour, mars 2022.
« Il nous faut une nouvelle nuit du 4 août », François Ruffin, août 2022.

Et si la Révolution française, loin d'avoir aboli les privilèges, avait simplement remplacé les privilégiés ? Hugues Duchêne veut comprendre et nous accueille dans l'hémicycle divisé en quatre gradins de part et d'autre de la scène, un soir d'août 1789. Votre chroniqueuse se retrouve sur les bancs du Tiers-État, normal, et le champagne de bienvenue, réservé à la noblesse, lui passe sous le nez. Ça, ce n'est vraiment pas juste.

Nous plongeons en direct dans l'actualité des événements, les orateurs sont des anonymes, pour la plupart ils le resteront, Adrien Duquesnoy et Joseph Delaville Le Roulx, députés du Tiers-État, le président de l'Assemblée, Isaac Le Chapelier, Talleyrand, alors simple député du Clergé ainsi que Louis Marie Antoine de Noailles, Guy Le Guen de Kerangal ou encore Armand-Désiré de Vignerot du Plessis, duc d'Aiguillon. La Révolution à hauteur d'homme, ces hommes ordinaires qui pas à pas, font l'Histoire, dans les comités de quartier ou à l'Assemblée nationale. Maxime Pambet, caméléon virtuose, endosse tous les rôles dans une composition magistrale, une heure et quart pour changer le monde ! On a un faible pour de Kerangal, un breton au sourcil broussailleux et à la voix rocailleuse, il en impose à la tribune.

Le temps presse, depuis trois mois ça traîne dans l'hémicycle à coups d'obstructions, de débats précieux qui noient le poisson, beaucoup se disent qu'ils vont encore être venus pour rien, ils regrettent déjà leur chère province. Mais la dette explose, le peuple a faim et brûle des châteaux. Les événements s'accélèrent et, même si on connaît la fin, on est suspendu aux espoirs des uns, aux doutes des autres, à la peur d'un embrasement généralisé du pays. Du rythme, une belle alternance des prises de parole au perchoir et dans les travées, l'occupation de l'espace est épatante. Loin du grand soir abolitionniste, la fin des privilèges est le fruit d'un concours de circonstances avec quelques meneurs et une majorité dépassée par la situation, même si beaucoup savaient que le système était condamné à brève échéance.

« Qu'avons-nous fait ? » réalise Duquesnoy au petit matin, une fois dégrisé, faisant écho au « J'ai participé à un coup d'État contre le roi de France... et je ne l'ai pas réalisé immédiatement » d'un député du tiers dans Ça ira, fin de Louis, de Joël Pommerat.

Hugues Duchêne revient ensuite sur l'avant et l'après 4 août pour en expliquer la genèse et les suites. Il s'immisce sur le plateau et imagine avec son comédien ce que serait aujourd'hui une nuit de l'abolition. Cette suite, plus narrative, perd en intensité malgré un moment totalement hilarant sur comment, messieurs, vous pouvez vous « contracepter » vous-même. Radical ! Hugues Duchêne, en Tintin pourfendeur des privilèges modernes, n'a rien perdu de son envie d'en découdre, qu'on avait adoré dans Je m'en vais mais l'État demeure.

Entre docu-fiction politique et théâtre forum à la scénographie magnétique L'abolition des privilèges réhabilite le débat démocratique, tant vilipendé de nos jours. Inventif, enlevé et drôle ! En sortant, on a en tête la formule du Général de Gaule « Tout Français désire bénéficier d'un ou plusieurs privilèges. C'est sa façon d'affirmer sa passion pour l'égalité. » Bien vu !

Sylvie Boursier

L'Abolition des privilèges, d'après le livre de Bertrand Guillot, adaptation et mise en scène de Hugues Duchêne, au Théâtre 13/Bibliothèque.

L'Abolition des privilèges, d'après le livre de **Bertrand Guillot**, adaptation et mise en scène de **Hugues Duchêne**, scénographie **Julie Camus**. Avec **Maxime Pambet**.

La nuit du 4 août 1789, réunis à Versailles au sein de l'Assemblée nationale, les députés décident de « détruire le régime féodal ». Dans un État en déficit permanent, où les plus riches échappent à l'impôt, où le peuple peine à survivre, ils votent l'abolition des privilèges de la noblesse, du clergé...

Le spectacle plein de souffle et de vigueur de Hugues Duchêne s'inspire du roman historique de Bertrand Guillot, *L'Abolition des privilèges* (édit. Les Avrils) qui se décline en trois volets : le premier, fulgurant, raconte la nuit du 4 août quand les députés de la jeune Assemblée Nationale rédigent puis votent un décret abolissant les privilèges de la Noblesse, du Clergé, puis des Provinces.

Un style vif et un récit édifiant que le comédien Maxime Pambet déclame avec force et conviction, entraînant le public avec lui, médusé par cette si belle énergie à construire un monde nouveau fait d'espoir encore, comme si la salle aimantée vivait l'accélération et l'ivresse de l'Histoire rejouée.

Le deuxième volet, pour expliquer cette fameuse nuit, relate, de 1774 à 1789, la suite de constats politiques et d'événements qui préparèrent l'effondrement de l'Ancien Régime – réformes avortées des gouvernements successifs, famines, aspirations libérales de jeunes nobles, complots ourdis : une leçon d'Histoire désignant des convergences vers un bouleversement qui aurait pu être autre.

Le troisième s'apparente à une leçon de politique sur les jours, les semaines, les mois suivant la nuit du 4 août : décret voté mais non signé par le Roi, non appliqué encore dans l'ensemble du royaume : « Le contexte est toujours plus fort que les textes eux-mêmes », dit le metteur en scène.

Au centre d'un espace quadri-frontal qui rappelle l'assemblée, l'enthousiaste Maxime Pambet y incarne avec fougue une dizaine de personnages qui ont changé la face du pays. – un élan dont le rythme et l'intensité ne faiblissent jamais -, se glissant dans le rôle de Duquesnoy avec humour et distance, quand on le voit sur l'écran vidéo arpenter l'Avenue de Paris qui mène à

Versailles aux grilles du Château, un casque sur les oreilles, et reconnaissant qu'il est un peu en retard : humour.

Le voilà dans l'arène, auprès des spectateurs, l'espace scénique représentant la salle des Etats Généraux, depuis un mois devenus l'Assemblée Nationale : l'acteur et le public évoluent dans le même espace que celui des députés de 1789 – sur tel côté ou tel autre – Tiers-Etat, Noblesse, Clergé. On sert d'emblée sur le côté dévolu à la Noblesse une coupe de champagne : privilège !

L'acteur narrateur incarne tel ou tel député de chacun des Trois Ordres, ou le président de l'Assemblée Nationale, glissant dans l'espace avec célérité et comme furtivement, d'un angle à l'autre, croisant les lignes et les perspectives, selon les points de vue choisis, léger et fuyant, dynamique et virtuose à passer si aisément d'un personnage à l'autre, allongé en croix sur le dos quand l'effort tant politique que physique et gestuel a été particulièrement exigeant et ardu.

Le public suit ainsi Duquesnoy (1759-1808) qui va s'asseoir sur les bancs du Tiers-Etat. Il est rejoint par Delaville (1747-1803), l'armateur du Port de Lorient et de la Compagnie des Indes, et entre autres, par le député paysan de Basse-Bretagne Kerangal (1746-1817), gilet breton et chapeau rond à la main, dont on se moquerait s'il ne maniait si bien l'imparfait du subjonctif. Du côté de la Noblesse, Noailles (1756-1804) est à l'écoute du peuple en ces temps ultimes : l'acteur malicieux désigne une spectatrice qui se lève pour qu'on voie Noailles; l'acteur se charge du rôle, la délestant du personnage. Talleyrand (1754-1838), homme d'église, est sur les bancs du Clergé.

Le Chapelier (1754-1794), avocat au parlement de Bretagne, élu député du Tiers-Etat de la sénéchaussée de Rennes aux Etats généraux de 1789, co-fonde le club breton, précurseur du Club des Jacobins. Président de l'Assemblée Nationale, il fait voter l'abolition des privilèges et des droits féodaux le 4 août 1789. Traduit devant le Tribunal Révolutionnaire, il monta à l'échafaud.

Au cours de la représentation déjà bien avancée, des pauses arrêtent l'acteur qui s'entretient avec le metteur en scène. Ne peut-on rapprocher cette attente révolutionnaire de cette séance historique avec nos velléités de changements politiques, de renversement historique pour un partage plus équitable des richesses sur la planète, la décarbonation, une démographie étudiée ?

Le metteur en scène avoue qu'il « se contracepte » lui-même.

Humour, dérision, facétie et réflexion, Histoire et Théâtre s'allient pour le plaisir du public. Et nous n'avons pas évoqué l'incarnation de Louis XVI, Roi de France (1754-1793), portrait en pied de Duplessis que le comédien mime avec art, la main hautaine levée sur le pommeau de son sceptre.

Véronique Hotte

la SOURIS SCÈNE

Dany Toubiana / Mars 2024

L'abolition des privilèges

D'après L'Abolition des Privilèges de Bertrand Guillot
Adaptation et mise en scène : Hugues Duchêne

Samedi 30 mars 2024

Nuit du 4 Août 1789. La Nuit de l'Abolition des Privilèges. Faire écho à un contexte politique contemporain: abolition des privilèges sous l'Ancien Régime, mais cela a-t-il changé ? En apparence seulement. Aujourd'hui, cela passe encore et toujours par les impôts, et puis la taxe carbone et les réclamations des Gilets Jaunes...Donc encore et toujours la refonte du système ...Un spectacle intelligent, décapant et drôle !

4 Août 1789. Versailles

Dès l'entrée dans la salle de théâtre, une surprise : la scène au centre et une disposition des spectateurs quadrifrontale...J'entends un des placeurs qui propose à un de ses confrères d'asseoir un spectateur du côté des Nobles. Les Nobles tiens ? ...Un écran de télévision sur la droite accroche le regard et s'anime tout à coup : un comédien filmé marche dans la rue du Paris actuel et nous précise la date d'aujourd'hui : nous sommes le 4 août 1789 !...Il arrive dans la salle, pose son micro et son portable... Prenant place sur la scène centrale entourée par les spectateurs, il nous précise, à nouveau, que nous sommes dans la nuit du 4 Août 1789... Il nous présente, assis sur la scène et face à nous, le groupe des Nobles, toujours sur la scène, à droite, ce sont les représentants de l'Église et à gauche les orateurs. Face aux Nobles, dans la salle du théâtre, face à la scène, tout à fait spectateurs, est assis le Tiers État. Plus tard, assemblés près de l'entrée les journalistes apparaîtront, prendront des notes et compteront les points ! L'acteur est toujours tout seul. On comprend qu'il jouera tous les rôles. Dans la salle ou sur la scène,tous les spectateurs font partie de cette assemblée, ancêtre de l'Assemblée Nationale et qui, en ce 4 Août 1789, prendra la décision d'abolir les privilèges.

“L'avenir de la Nation est au-dessus des hommes...”

“C'est une chance d'être Français, c'est un privilège” disait Nicolas Sarkozy en 2016, encore avant lui, en 2012, François Hollande pensait être “le président de la fin des privilèges” et ils

n'ont pas été les seuls présidents à s'engager sur les privilèges à abolir ou non. Cette réflexion n'a rien de nouveau puisque la décision d'abolir les privilèges d'un système encore féodal a été prise le 4 Août 1789. Réunis en assemblée, raconte le comédien, nobles, clergé et tiers état sont prêts à en découdre les uns avec les autres. Parmi les orateurs Mirabeau, Talleyrand, certains grands évêques de France, mais aussi des paysans élus de Bretagne ou du Nord de la France. Tous sont là pour défendre point par point leurs revendications ou conserver leurs privilèges. Au centre du plateau et en meneur de jeu, Maxime Pambet, un comédien remarquable d'aisance et maniant un jeu subtil et généreux qui ne retombe jamais, va incarner une dizaine de personnages et évoquer l'ambiance de l'assemblée. L'auteur du livre d'origine, Bertrand Guillot, a écrit un texte précis et très documenté dont la richesse transparaît dans l'adaptation et la mise en scène élégante de Hugues Duchêne, mais aussi dans une scénographie et des décors qui le sont tout autant.

L'Histoire en marche

Ici le jeu de l'acteur s'apparente à un sprint précise le metteur en scène Hugues Duchêne. La rapidité de la parole et des changements de personnages sont portés par une énergie sans défaut de Maxime Pambet qui passe d'un rôle à l'autre avec une rapidité déconcertante. Il passe des réflexions de l'ensemble des journalistes aux groupes des politiques de l'assemblée. Des personnages précis comme le Duc de Noailles ou d'autres imaginés donnent corps peu à peu à la réalité socio-politique de cette assemblée, dans la France de la fin du XVIII^e siècle. L'acteur joue sur les différents accents des régions françaises de l'époque, sur le discours ampoulé des nobles ou des représentants de l'Église. Rapidité des propos, des situations et des actions et une énergie qui ne se relâche jamais. L'abolition des privilèges qui marquera la fin de cette journée d'août 1789 conduira à une accélération et débouchera sur la Révolution Française qui signera en 1793, l'arrêt de mort du pouvoir royal.

Pourtant ce spectacle souvent très drôle, qui souligne les carences du pouvoir et l'exagération des privilèges reste d'un étrange optimisme. Une incursion dans notre XXI^e siècle nous rappelle que la refonte du système est toujours d'une actualité impérieuse même si l'on peut espérer que "ce spectacle sera un jour, [lui aussi] un spectacle de l'Ancien Régime" ! J'ai fait partie, quant à moi, du groupe du Tiers État. Pour la première fois, j'ai eu l'impression de jouer un rôle politique important, mais je n'ai rien dit, j'ai noté !

Dany Toubiana



Lundi 8 avril 2024

Hugues Duchêne : la politique à l'oeuvre

Pour Hugues Duchêne, jeune comédien et metteur en scène de 33 ans, le théâtre est par essence politique. Mais alors qu'il est apprenti comédien au conservatoire de Lille et qu'il fréquente comme spectateur le Théâtre du Nord, il ne retrouve pas sur le plateau la politique telle qu'il la vit. Une politique du quotidien, humaine, celle qu'on lit dans la presse, celle qu'il pratique avec ses camarades des Jeunes Socialistes. Ces camarades avec lesquels il milite, il ne les croise d'ailleurs jamais au théâtre.

C'est pour réconcilier ces deux mondes et faire entrer la politique au théâtre, qu'il crée en 2011 *Le roi sur sa couleur*, puis *Je m'en vais mais l'état demeure*, une série de six pièces/épisodes qui retracent l'élection puis le quinquennat d'Emmanuel Macron entre 2016 et 2022. Partageant le quotidien de ceux qui accompagnent ces hommes et des femmes politiques (militants de tous bords, attachés parlementaires, journalistes, communicants...), il embarque le spectateur dans un théâtre documentaire qui convoque le réel sur le plateau. Avec des moyens très simples ; quelques accessoires, des photos prises sur le vif des événements qu'il met en scène, un jeu d'acteur précis et rythmé, il raconte avec humour les événements qui agitent le landerneau politique et médiatique français. On y voit surtout les tactiques qui échouent, les sorties de route, les dérives de la politique-spectacle. Et on se dit que pour Hugues Duchêne, la politique est avant tout une affaire de volontés et d'intentions qui heurtent de plein fouet le réel. Car ces tentatives qui réussissent parfois mais échouent souvent, c'est bien ce qui l'intéresse.

Avec son dernier spectacle, *L'abolition des privilèges*, présenté au Théâtre 13 à Paris le mois dernier avant de partir à Avignon cet été au Théâtre du Train Bleu, la démarche est identique : partager un moment éminemment politique ; la nuit du 4 août 1789, qui se rejoue dans une temporalité et dans un lieu d'aujourd'hui. La pièce, adaptée d'un roman historique de Bertrand Guillot, retrace d'abord les événements de la nuit du 4 août, puis nous entraîne 15 ans plutôt, pour enfin finir par le récit des jours qui suivirent le 4 août.

Grâce à un écran qui fait défiler les heures de la nuit ou les années qui précèdent 1789, Hugues Duchêne plonge habilement le spectateur dans le récit historique qui advient dans le moment présent. Seul en scène, le comédien Maxime Pambet incarne avec une belle énergie une large galerie de personnages : des députés du Tiers-Etat aux forts accents régionaux, le Vicomte de Noailles ou le jeune Talleyrand. Dans ce dispositif quadrifrontal qui rappelle la première assemblée et où il fait résonner l'Histoire avec notre époque troublée, Pommerat et son spectacle *Ça ira*, la fin de Louis ne sont évidemment pas loin.

“Ça ira !”, au sens propre de mot, c’est d’ailleurs ce qu’on pourrait retenir de ce spectacle qui rend hommage à l’action politique d’hommes et de femmes qui, ensemble, réussirent à faire entrer la France dans la modernité. Une leçon d’optimisme qui fait du bien à l’heure où le débat démocratique souffre. Mais fidèle à lui-même, Hugues Duchêne n’en reste pas là, il crée du dissensus en posant la question des privilèges et ce qu’ils recouvrent aujourd’hui : "privilège écologique, de race, économique ? Ne voit-on pas, encore et toujours les privilèges qu’on n’a pas ? " s’interroge-t-il d’une voix grave et réfléchie dont les accents histrioniques ne sont pourtant jamais loin.



Sybile Girault



tatouvu.com

Samedi 23 mars 2024



D.R.

Zoom par Patrick Adler

L'abolition des privilèges

Au Théâtre 13



En route pour une immersion pédagogique au Théâtre 13 où l'on a - presque - reconstitué la salle des Etats- Généraux pour un des événements qui fera date : la nuit du 4 août 1789 où nous avons eu le privilège de les voir - presque - abolis !

Dans ce théâtre engagé et participatif, Hugues Duchêne, le metteur en scène, a choisi de disposer les chaises en quadri-frontal, ce qui permet de placer d'un côté la Noblesse, de l'autre le Clergé, les autres allant au Tiers-Etat. Car, pour paraphraser Brel « Faut vous dire, Monsieur que chez ces gens-là...on ne se mélange pas » ! Le spectateur, quant à lui, devient ...député.

Ce pourrait être le récit attendu d'un moment de la Révolution Française mais la grande intelligence du texte comme du rendu scénique est de l'inscrire dans le réel d'aujourd'hui. Ainsi démarre-t-on par un « live » en selfie du comédien - formidable Maxime Pambet - qui figure le député Duquesnoy en route vers ce que l'on nommera plus tard l'Assemblée Nationale. Il nous livre ses premières impressions avant d'entrer en scène et dérouler pendant quatre-vingt minutes - la pendule fait foi - l'histoire de cette folle nuit du 4 août. Exit les ténors du barreau, les Mirabeau, les Sieyès - tout juste évoqués -, place à ces presque inconnus (qui se souvient aujourd'hui du Président Le Chapelier, du duc de Noailles, du duc d'Aiguillon ?) qu'on n'avait pas non plus vu venir et qui vont signer, eux aussi, la fin de l'Ancien Régime. Maxime Pambet a sans doute retenu l'adage qui dit que « en politique, le corps compte autant

que les paroles ». Alors, à l'instar d'un « Maxime d'Aboville dans « Révolution », il se mue en narrateur et orateur. Respect. Admiration.

Et Il les campe tous, ces députés, dans un flot de paroles ahurissant. La voix tonne, le corps vit. Le spectateur a l'impression de vivre une épopée. C'est chevaleresque, brillant à souhait, on prend des notes car tout est info, tout fait sens. Tel un sprinter, il mime - avec humour - ces débats tumultueux et surtout interminables où l'on put croire au Grand Soir, où l'on se prit à rêver d'harmonisation, de Justice sociale, où chaque privilégié fit amende honorable.
Las !

C'est ce moment-là que choisit le metteur en scène pour intervenir, coupant net la fougue du virtuose. En l'interrogeant sur ses influences dans la construction de son rôle, il casse le jeu, revient au réel et en profite pour établir un parallèle avec le monde d'aujourd'hui. A-t-il autant changé ? Quid de la déconstruction ambiante, du déboulonnement de statues, quid des énergies fossiles, du carboné, du wokisme, du « blanchiarcat », des émeutes en banlieue ... A croire que l'histoire se répète.

Zoom arrière. Le jeu reprend. L'Acte II et III de la pièce - car c'est ô combien théâtralisé - va davantage s'intéresser aux nuits d'avant et aux nuits d'après. Pour ne pas s'endormir, pour rester éveillé.

On vient de prendre un merveilleux cours d'histoire. Aussi virevoltant que virtuose. C'était un privilège que nous ne saurions renier. Merci à l'auteur, le brillant Bertrand Guillot, à Maxime Pambet pour sa belle performance, à Hugues Duchêne pour sa rigueur matinée d'humour. Comme disait une ex-Première Dame : « Merci pour ce moment ».

Patrick Adler

SUR LES PLANCHES

Samedi 23 mars 2024

Le Théâtre 13 nous présente actuellement l'adaptation de *L'abolition des privilèges* d'après l'ouvrage de Bertrand Guillot. Adapté et mis en scène par Hugues Duchêne, ce spectacle intense et brillant nous plonge dans cette nuit du 4 août 1789 qui a vu l'abolition des Privilèges. Une étape cruciale dans l'effondrement de l'Ancien Régime. Cette création unique nous propose les débats houleux vus de l'intérieur à l'Assemblée Nationale Constituante. Rapportés à notre époque, il est notable que les privilèges sont intemporels. Une nouvelle nuit du 4 août peut-elle être d'actualité à terme ?

La mise en scène de Hugues Duchêne privilégie une disposition du public en un espace quadrifrontal recréant ainsi l'Assemblée Nationale Constituante. Les spectateurs sont ainsi placés de façon à suivre les débats de cette nuit cruciale qui prévaudra à l'abolition de la féodalité. *De facto*, les 3 ordres sont reconstitués, la Noblesse, le Clergé et le Tiers-Etat. Maxime Pambet devient le narrateur de cette création où il entreprend de donner vie aux acteurs de cette nuit. Défilent ainsi le Duc d'Aiguillon, le Vicomte de Noailles, Duquesnoy, Delaville, Le chapelier, De Kerangal ou encore le jeune Talleyrand... Enfin, le clergé représenté par les évêques qui engrangent les bénéfices de la dîme et les curés et les abbés qui sont relégués dans la précarité. Ce qui en ressort est la préparation de ces événements par le Club Breton (les futurs Jacobins). L'objectif est double. Il s'agit de débiter la séance de nuit pour décourager certains députés d'y assister et organiser un plaidoyer de certains nobles afin de déconcerter les députés de cet ordre. L'enthousiasme emporte ses acteurs et les décrets sont votés.

Maxime Pambet recrée toutes ces péripéties tambour battant. Le film de ces événements défile sous nos yeux. L'espace d'un soir, nous sommes partis prenantes avec les députés qui constituaient cette assemblée. Cette création inspirée de l'ouvrage de Bertrand Guillot nous est présentée en 3 parties. La nuit du 4 août, avant la nuit, soit 15 ans plus tôt et la mise en oeuvre des décrets, à savoir leur promulgation. Cette dernière phase s'est opérée dans la contrainte afin de trouver les financements adéquats à cette politique de suppression des privilèges. L'hérédité des charges est abolie de la noblesse ouvrant le champ à leur possible rachat. Mais la difficulté réside dans l'abolition des privilèges du clergé. A cet effet, il fut décidé que l'Eglise serait « nationalisée ». Mais avec quels subsides assurés son traitement ? La parade fut trouvée en revendant simplement les biens de l'Eglise.

La conclusion de ce spectacle unique, dense et étonnant opère une translation intéressante avec notre époque. Les privilèges ont-ils disparu ? Les crises, qui ont secoué notre monde, ont largement démontré que ceux-ci sont toujours l'apanage de certains. A quand une nouvelle « nuit du 4 août » ? Cette question posée par Hugues Duchêne reste en suspens...

Saluons la performance de Maxime Pambet qui a animé brillamment un narratif historique abondant de manière didactique. La mise en scène originale et enlevée de Hugues Duchêne transpose ce spectacle dans une actualité brûlante où le monde semble vivre un jour sans fin. Un magnifique objet théâtral à découvrir !

Laurent Shteiner



Vendredi 5 avril 2024 – N° 13300

«L'Abolition des privilèges», brute des classes

Metteur en scène, sans complexe jusqu'à être victime de sa fougue, Hugues Duchêne adapte le roman de Bertrand Guillot autour d'un épisode marquant de l'histoire de France.

Quel est le rapport entre la nuit du 4 août 1789 et la méthode masculine de contraception consistant à porter un slip chauffant ? De prime abord, on ne voit pas bien. Sinon, du point de vue de la translation, telle qu'opérée par Hugues Duchêne, qui, aux deux tiers de *L'Abolition des privilèges*, spectacle historique qu'il met en scène, jaillit inopinément du public pour rejoindre sur le plateau le comédien, Maxime Pambet, le temps d'une mise en abyme contemporaine, mêlant indications dramaturgiques et échanges plus personnels, voire intimes. Dont le mode d'emploi de ce slip, hélas détaillé avec une crudité si scabreuse qu'elle grève

la démonstration. Dommage, car, optimisant l'effet de surprise, l'incise iconoclaste avait pourtant du cran.

Mais plus de deux siècles séparent bien ce moment clé de l'histoire de France, durant lequel, divisée entre noblesse, clergé et tiers état, l'Assemblée va débattre à Versailles pour voter l'universalité de l'impôt, des préoccupations socio-économiques actuelles brassant traque des paradis fiscaux, lutte pour le climat, marasme des banlieues, etc. Avec un trait d'union pérenne : la grogne du peuple – «*les paysans n'en peuvent plus d'être écrasés*».

Culot. Longtemps militant actif au PS, Hugues Duchêne n'a pas tant tourné le dos à la politique, qu'il a commué en suc sagace d'une exploration théâtrale documentée, mâtinée d'ironie. Insolente odyssee bluffante de culot, sa précédente création, *Je m'en vais mais l'Etat demeure*, nous avait ainsi scotché, qui cadrerait sous tous les angles les premières années du règne d'Emmanuel Macron. «*Tu devrais faire un prochain spectacle plus léger, avec deux acteurs maximum, d'une*

heure tout au plus. Parce que tu comprends, un spectacle de cinq heures sur la politique française, écrit par un metteur en scène émergent, c'est pas ce qu'il y a de plus simple pour remplir.» Appliquant à la lettre ce conseil amical, donné par le directeur de la Scène nationale de Châteaurox, le trentenaire (à la tête d'une compagnie qui, jusque dans son nom, le Royal ve-lours, révèle un intérêt pour

les rapports de classes) a donc épluché le roman paru en 2022 de Bertrand Guillot, *L'Abolition des privilèges*, qui détaille la fameuse nuit du 4 août 1789 ; ainsi qu'il résume, d'une part, les quinze années précédentes, d'autre part, les mois ayant suivi le vote du décret.

Sprint. Ces deux dernières parties formant la portion congrue d'un sprint théâtral,

où, au centre d'un dispositif quadri frontal proche du ring, Maxime Pambet ne ménage pas sa peine – au risque d'en faire trop – pour reconstituer la joute oratoire entre les Adrien Duquesnoy, Louis Marie Antoine de Noailles ou Isaac Le Chapelier, entre autres députés tissant un *digest* didactique, sinon édifiant, ingénument pensé pour être «*joué le plus longtemps possible*». Y compris en mi-

lieu scolaire (version compactée en cinquante minutes), où adresses au public et images filmées maintiendront l'auditoire en éveil.

GILLES RENAULT

L'ABOLITION DES PRIVILÈGES de HUGUES DUCHÊNE en tournée dans le Nord (Erquinghem-le-Sec, Lezennes...), puis dans le ciff d'Avignon et à nouveau en tournée (Lyon, Amiens...).

Gilles Renault

COUP DE THÉÂTRE

Jeudi 21 mars 2024

L'ABOLITION DES PRIVILEGES – THEATRE 13 BIBLIOTHEQUE



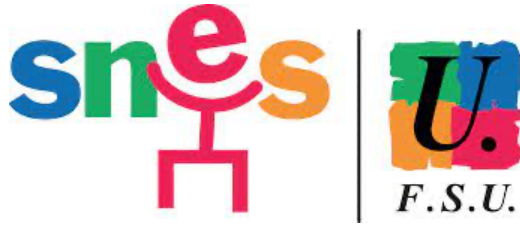
Été 1789. Après la prise de la Bastille en juillet, l'État français est en déficit chronique où les plus riches échappent à l'impôt. Le régime est à bout de souffle, le peuple réclame justice mais ne voit rien venir. À Versailles, dans la nuit du 4 août, les députés de la jeune Assemblée Nationale rédigent et votent un décret abolissant les privilèges accordés à la Noblesse et au Clergé, sans oublier ceux des Provinces... Sera-t-il signé par le roi Louis XVI et mis en application dans l'ensemble du royaume de France ?

Après *Je m'en vais mais l'État demeure*, Hugues Duchêne, metteur en scène, et la Compagnie Le Royal Velours présentent l'adaptation du roman historique de Bertrand Guillot *L'Abolition des privilèges*. Maxime Pambet incarne tour-à-tour une dizaine de députés (Duquesnoy, Delaville, Noailles, le Chapelier, de Kerangal et le jeune Talleyrand) dans un espace quadri frontal où siègent la Noblesse, le Clergé et le Tiers-État. Ces hommes (aucune femme n'étant alors admise dans le lieu) écriront une belle page d'Histoire au cours d'une seule nuit : l'abolition de tous les privilèges (droits seigneuriaux, dîme (payée uniquement par les paysans à l'Eglise), privilèges des villes et des Provinces, renoncement des charges administratives...) et le projet de la rédaction de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

L'abolition des privilèges est une formidable leçon d'histoire et de politique. Le style est vif, le récit édifiant, le ton haletant. Maxime Pambet nous fait revivre (partiellement) avec brio débats et rebondissements de cette nuit historique. Si la mise en scène d'Hugues Duchêne est bouillonnante, suivre attentivement la pensée des différents députés n'est pas toujours aisé du fait du choix d'un seul comédien pour l'interprétation de tous les personnages. – L'interprétation polyphonique est si commune depuis quelques années que cela me donne la franche envie de fuir à l'avenir toute création ayant un unique interprète aussi talentueux soit-il. – Quant à la digression du propos sur notre monde moderne y soulignant la subsistance de privilèges (et les aléas de la contraception masculine ??!!), comme si nous étions incapables à les remarquer par nous-mêmes, casse le rythme de la seconde partie du spectacle.

Sur le chemin du retour après la représentation de *L'Abolition des privilèges*, j'imaginai Maxime Pambet en professeur d'histoire féru de théâtre donnant un cours devant ses étudiants amusés. Plus encore, j'avais la désagréable impression de sortir moi-même d'un cours et non d'un théâtre. Pour compenser le fait d'être passée à côté d'un déferlement d'informations essentielles, j'ai ressenti la pressante envie de me plonger tout de go dans la lecture réfléchie du roman historique éponyme de Bertrand Guillot.

Isabelle Lévy



Lundi 25 mars 2024

« L'abolition des privilèges »

Revivre la nuit du 4 août en attendant celle qui s'attaquera aux privilèges d'aujourd'hui

Il nous avait présenté il y a quelques années une fresque-documentaire de six heures sur les années Macron, Je m'en vais mais l'État demeure. Il s'inspire cette fois d'un roman historique de Bertrand Guillot, où il est question de la nuit du 4 août 1789. Cette nuit-là les tout jeunes députés de l'Assemblée Nationale rédigèrent puis votèrent un décret abolissant les privilèges de la Noblesse, du Clergé puis des Provinces. Pour Hugues Duchêne, la situation politique moderne semble faire écho à celle de l'Ancien Régime au bord de l'effondrement, décrite dans le roman de Bertrand Guillot. Hier l'Ancien Régime, aujourd'hui la domination patriarcale ou les blocages sur les questions d'environnement.

Les spectateurs s'installent, dirigés par l'auteur et metteur en scène Hugues Duchêne, dans un espace quadrifrontal, assignés sans le savoir à l'espace de la Noblesse, du Clergé ou du Tiers-État. La date du 4 août 1789 s'affiche sur l'écran. Maxime Pambet va s'activer pour rendre le climat de cette nuit extraordinaire qui vit le vote du décret abolissant les privilèges, avec ses députés, ses gazetiers. Il fait vivre une galerie de députés Duquesnoy, Delaville, Noailles, Le Chapelier, de Kerangal et le jeune Talleyrand faisant le constat d'une société bloquée. Il en imite les accents, interpelle nobles et évêques (les spectateurs), conservateurs, modérés et libéraux, prend une jeune fille dans la salle pour en faire le député Noailles, monte quelques marches pour s'adresser au Président Le Chapelier. À deux heures du matin, l'heure s'affiche sur l'écran, c'est plié. L'abolition des privilèges qui signe la fin de l'Ancien Régime est votée.

Cette leçon d'Histoire vive et énergique est propre à séduire les élèves et tous ceux qui s'intéressent à l'Histoire. Le narrateur avance rapidement donnant bien le sentiment que l'histoire s'est soudain accélérée et la fin qui évoque les événements qui ont suivi le vote est tout aussi enlevée. Mais passée la narration de la nuit du 4 août et de son contexte, lorsque l'auteur commence à nous entraîner sur le chemin des privilèges auxquels les sociétés contemporaines devraient s'attaquer, « le blantriarcat » ou le relais qu'il faudrait passer aux hommes pour la prise en charge de la contraception, on perd l'élan, le constat est simpliste et l'humour tombe à plat. C'est dommage.

Micheline Rousselet



Lundi 25 mars 2024

D'après le livre de Bertrand Guillot, adaptation et mise en scène de Hugues Duchêne, avec Maxime Pambet.

Jadis, tous les mois, Alain Decaux racontait. C'était en cela que le service public télévisuel pouvait justifier sa redevance. Il racontait, face caméra, les yeux dans les yeux des Français, des grands événements de leur Histoire avec un grand "H".

Si quelqu'un conteste la subvention consacrée aujourd'hui au Théâtre 13, on pourra lui rétorquer la même chose que pour la chaîne qui employait Alain Decaux : il fait l'éducation historique de ses spectateurs.

En adaptant pour la scène l'ouvrage de Bernard Guillot, L'Abolition des privilèges (Edition Les Avrils), Hugues Duchêne reprend avec brio les rênes de l'histoire à destination du grand public. Mais contrairement aux "historiens" de marché qui ne parlent que des rois et des reines, de la vie à la cour et de la couleur du tapis rouge des châteaux, il va s'attacher à un moment-clé et unique dans la Révolution française, celui où les privilégiés "éclairés" dans la nuit du 4 août 1789 se délestent de leurs privilèges.

Seul, au centre d'un quadrilatère entouré de chaque côté par un public censé représenté un des ordres issus des Etats-Généraux, Maxime Pambet est un conteur passionnant qui interprète la prose elle-même très érudite de Hugues Duchêne.

Evidemment, en termes théâtraux, on est assez loin du rendu des derniers spectacles de Joël Pommerat, mais on s'en contentera parce que l'exposé est clair, le propos didactique et sans outrances idéologiques.

On conseillera à Hugues Duchêne de ne pas faire de comparaisons hâtives entre les privilégiés d'hier et tous les milliardaires / réactionnaires d'aujourd'hui. Pour s'en prendre à Musk et Arnaud, une soirée théâtrale n'y suffirait pas.

Philippe Person